

29 octobre 2010 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse de M. Nicolas Sarkozy, Président de la République, notamment sur la gouvernance économique de l'Union européenne, à Bruxelles le 29 octobre 2010.

LE PRÉSIDENT -- Mesdames et Messieurs, bonjour. Le Conseil européen a pris aujourd'hui des décisions essentielles pour mettre en place, je dirais concrètement le gouvernement économique européen dans la ligne stricte de l'accord franco-allemand de Deauville.

Je voudrais d'abord saluer le travail réalisé par la Task force et par le Président VAN ROMPUY.

Le Conseil européen a fait siennes les conclusions du rapport du Président VAN ROMPUY.

Concrètement, cela signifie quatre avancées absolument majeures :

- la mise en place d'un mécanisme de coordination des politiques macro-économiques, que nous n'avons cessé de réclamer

- l'instauration d'une véritable coordination des politiques budgétaires nationale, grâce à ce que l'on appelle le semestre européen

- le renforcement du pacte, à la fois dans son volet préventif et dans son volet correctif. Au fond, le pacte pourra intervenir plus tôt dans le cas d'un pays qui ne respecterait pas ses engagements

- enfin, chaque Etat va renforcer ses règles budgétaires nationales.

Le Conseil a également débattu de la question de la mise en place d'un mécanisme pérenne de stabilisation financière. En mai dernier, je vous le rappelle, dans l'urgence, nous avons mis en place un fonds de stabilisation pour une durée limitée à trois ans. Aujourd'hui, nous nous sommes mis d'accord sur la nécessité d'un fonds de stabilisation pérenne. Pour cela, une révision du traité est nécessaire, ce qui implique de ne pas perdre de temps afin d'être prêt à l'échéance de 2013. Le Conseil unanime a donc décidé d'aller dans cette direction. M. VAN ROMPUY va entamer des consultations avec les membres du Conseil européen pour que la décision finale puisse être prise en décembre, je veux dire au Conseil européen de décembre.

S'agissant de la suspension des droits de vote, le Conseil a donc décidé que M. VAN ROMPUY allait examiner la question, notamment en ce qui concerne les membres de la zone euro. Comme nous l'avons dit avec Mme MERKEL, c'est une question particulièrement importante, même si un travail approfondi est nécessaire.

Les conclusions de l'accord franco-allemand ont été validées par le Conseil européen par des décisions unanimes. Vous comprendrez que Mme MERKEL et moi-même en sommes particulièrement satisfaits.

Si vous avez des questions, j'y répondrai bien volontiers.

QUESTION -- Quelqu'un que vous connaissez bien, Mme REDING, a évoqué un diktat franco-allemand s'agissant de l'accord que vous avez conclu avec Mme MERKEL et estime qu'une révision des traités ouvrirait la boîte de Pandore. Première question, est-ce qu'il y aurait de la friture sur la ligne entre la Commission et vous, puisque ce n'est pas le premier sujet qui vous oppose ? Deuxième question, sur le fond, est-ce que vous avez peur, vous aussi, d'une révision des traités et de ses conséquences possible ?

LE PRÉSIDENT -- On ne peut pas avoir peur d'une révision des traités, puisque je l'ai demandée à moins d'une forme de masochisme qui ne m'est pas spontanée. Je veux vous rappeler que, dans la décision franco-allemande, nous avons demandé cette révision des traités. Sur la

... dans le système français... nous avons demandé cette réponse des ministres...
personne dont vous parlez, je ne la connais pas personnellement et je n'attache pas plus d'importance à ce qui a été dit. En revanche, j'attache beaucoup d'importance à la décision unanime du Conseil européen. Cela a un autre poids.

QUESTION -- Monsieur le Président, avant-hier, il y avait une bande sonore d'Oussama BEN LADEN où la France était visée avec des références à nos troupes en Afghanistan, à nos otages au Niger et à la loi d'interdiction du voile intégral. Comment d'abord vous réagissez à ce message qui, semble-t-il, a été authentifié ? Et deuxièmement, est-ce que la vie de nos otages, que ce soit au Niger ou en Afghanistan, n'est pas encore plus en danger aujourd'hui ?

LE PRESIDENT -- Le message a été authentifié. Il va de soi que la France ne se laisse dicter sa politique par personne, et certainement pas par des terroristes. La loi sur la burqa a été votée, elle a été promulguée. La République française a clairement indiqué son choix : elle ne souhaite pas que, sur son territoire, des femmes puissent être enfermées, fût-ce derrière des pièces de textile. C'est une décision de la République française.

S'agissant de nos otages, il n'est pas un jour qui se passe que nous ne travaillions à leur libération. Mais voyez-vous, je n'avais pas besoin des déclarations de M. BEN LADEN pour être inquiet pour eux, comme pour tous les autres, au sort desquels nous travaillons. C'est notre objectif. Et cela me permet de dire combien je pense à leurs familles, que j'ai vues il y a encore peu de temps, pour les uns comme pour les autres. Et combien je suis attentif aux consignes fermes de vigilance pour nos compatriotes qui se trouvent dans cette grande zone du Sahel, qui doivent respecter absolument les consignes de sécurité qui ont été données par le ministère des Affaires étrangères.

QUESTION -- Le 6 novembre prochain, ce sera la huitième journée de mobilisation sur les retraites. Comment est-ce que vous réagissez au fait que le mouvement se poursuive et que le PS dépose un recours devant le Conseil constitutionnel ?

LE PRESIDENT -- Attendons que ce recours soit déposé et attendons sereinement que le Conseil se prononce. Une fois que le recours aura été déposé, que le Conseil se sera prononcé, je promulguerai la loi. Vous savez, dans cette affaire, il n'y a qu'un seul vainqueur, c'est la sécurité sociale, ce sont les Français qui, une fois la loi promulguée, sauront que leurs retraites seront financées, que la solidarité ne sera pas un vain mot, que les retraités pourront compter sur leur pension de retraite et que tous ceux qui partiront à la retraite dans les années qui viennent sauront que le système français de sécurité sociale, fondé sur la solidarité entre les générations, fonctionne. C'est tout. Pour le reste, des inquiétudes, souvent légitimes, ont été exprimées. Je les ai entendues. J'y réfléchis et je prendrai, le moment venu, les initiatives pour y répondre.

QUESTION -- Est-ce que vous pouvez nous expliquer un petit peu quelle a été la nature des débats avec Jean-Claude TRICHET sur la restructuration éventuelle de la dette ? Si j'ai bien compris, il a expliqué que les chefs d'Etat n'étaient pas conscients de la gravité de la situation, ce qui vous aurait agacé. Deuxième question, trois journalistes ont été victimes de cambriolage, le Monde, Lepoint.fr, Médiapart, dans l'affaire dite WOERTH-BETTENCOURT. Qu'est-ce que cela vous inspire ?

LE PRESIDENT -- Je ne vois pas en quoi cela me concerne. Vous attendez un commentaire de moi sur une enquête ? Sur la deuxième partie de votre question, vous me permettrez de m'abstenir de répondre, pas pour vous être désagréable, mais je ne vois pas en quoi cela peut concerner le chef de l'Etat. Je vois trop ce qu'un commentaire de ma part pourrait amener comme commentaire de la vôtre.

S'agissant de M. TRICHET, il avait exprimé, ce qui est parfaitement son droit, un certain nombre de réserves pendant le Conseil européen. Le Conseil européen a tranché. Il a tranché à l'unanimité et il a apporté la réponse qu'il voulait apporter à M. TRICHET. Il n'y a pas lieu à plus de polémique que ce soit. Agacé ? Non. Voyez-vous, je pense que l'on peut reprocher aux chefs d'Etat et de gouvernement beaucoup de choses, ce qui est tout à fait normal dans une démocratie, mais je ne crois vraiment pas que l'on puisse leur reprocher de ne pas être conscients de la gravité de la situation. Quand je vois le courage des décisions qui ont été prises par le gouvernement grec, par le gouvernement espagnol et par le gouvernement portugais, par

le gouvernement irlandais, par chacun d'entre nous, je suis persuadé que Jean-Claude TRICHET sait que l'on est conscient de la gravité de la situation.

Voilà, il y avait un débat, c'est toujours utile qu'il y ait un débat. Ce débat a été tranché, c'est tout. Il y a une décision unanime, elle s'impose. Ce que nous avons voulu faire, c'est un renforcement sans précédent de la solidarité européenne.

S'agissant des modalités du mécanisme de stabilisation pérenne, je refuse de rentrer dans ces modalités, puisque c'est justement le travail du président du Conseil européen de le faire. Ni M. TRICHET, ni moi-même, ni personne n'a à rentrer à ce stade dans les modalités de ce que sera le mécanisme. On décide d'un mécanisme, on décide d'un mécanisme qui dure, on décide de prendre la décision finale en décembre. M. VAN ROMPUY conduira ses contacts et c'est à ce moment là qu'on verra le détail du mécanisme.

C'est très important, cela veut dire que la solidarité européenne, en cas d'attaque sur un pays par des mouvements spéculatifs, cette solidarité, y compris financière, s'exprimera. C'est plutôt une excellente nouvelle. Cela veut dire que ce que l'on a décidé en pleine crise, on décide de le décliner comme un mécanisme de solidarité européenne sur le long terme. C'est bien ce que l'on attendait de nous. Et je crois que, de ce point de vue là, même M. TRICHET est satisfait et il a raison.

QUESTION -- Vous aviez expliqué qu'après la réforme des retraites, une fois la réforme des retraites votée, il y aurait un nouveau temps de votre quinquennat, à travers notamment un changement de gouvernement. Est-ce que cela signifie que vous souhaitez changer de Premier ministre ou que vous souhaitez poursuivre avec François FILLON ?

LE PRESIDENT -- Le tout en direct de Bruxelles ! Il y a eu beaucoup de discussions, de débats. Chacun fait face à ses responsabilités pour cette réforme importante de nos régimes de retraite, importante pour la solidarité, parce que je pense notamment aux petites retraites qui sont sauvées. C'est très important parce que les premiers qui auraient été pénalisés s'il n'y avait pas eu de réforme des retraites, ce sont les petites retraites, s'il n'y avait plus eu d'argent pour les financer.

Maintenant, je vous l'ai dit, j'ai un calendrier international extrêmement chargé, mais mon devoir de chef de l'Etat est d'entendre ce qui a été dit par les uns et les autres. Il y a beaucoup de leçons à tirer de tout ceci. Il ne faut pas confondre vitesse et précipitation. Il faut prendre le temps de réfléchir sereinement, calmement, profondément, à ce que chacun a voulu exprimer, dans le cadre de ses responsabilités, et en tirer les conclusions. Je vous en tiendrai informé le moment venu, bien évidemment.

QUESTION -- Monsieur le Président, à chaque fois que l'on modifie un traité en Europe ou que l'on adopte un traité, même à la marge, on retombe forcément sur le cas irlandais. Est-ce que vous comptez sur la créativité juridique des juristes européens pour éviter le référendum et qu'est-ce que vous a dit votre collègue, votre homologue irlandais ?

LE PRESIDENT -- D'abord, oui, je compte sur la créativité juridique. Vous qui connaissez parfaitement bien la question européenne, vous savez que la créativité juridique, ou la créativité tout court, en Europe, c'est important. Pourquoi c'est important ? Nous sommes 27 pays avec des cultures, des histoires, souvent des intérêts différents, donc la pratique du compromis est obligatoire.

Alors, c'est vrai qu'avec Lisbonne, nous voulons tourner la page du feuilleton institutionnel, pour dire les choses, c'est incontestable. Mais, en même temps, au moment où nous avons négocié et ratifié Lisbonne, aucun d'entre nous, et je ne pense pas que dans cette salle beaucoup d'entre vous, imaginaient qu'on aurait une attaque financière d'une telle importance sur un certain nombre d'Etats européens. Franchement, personne ne l'avait anticipé.

La décision était la suivante pour nous : est-ce qu'à partir de 2013, on abandonne ce mécanisme de solidarité en cas d'attaque par la spéculation d'un pays européen, avec toutes les conséquences que cela avait pour l'Europe et pour l'euro ? Cela consistait à dire : « après 2013, on ne sait pas ce que l'on fait ». Ou alors, on décidait de la pérennisation du système ante-2013 et dans ce cas, il nous fallait une révision légère du traité qui facilite la tâche de nos amis

allemands, notamment, dans le soutien nécessaire, j'allais dire, indispensable, du parlement allemand. Donc, voyez-vous, Monsieur, il n'y avait pas de solution facile.

Mais je pense qu'il est quand même bon, pour l'Europe, sa solidarité, y compris pour l'Irlande, qui n'a pas été ménagé, c'est le moins que l'on puisse dire, ces dernières semaines, d'avoir l'assurance d'un mécanisme pérenne de stabilisation financière, plutôt que de se dire : « après 2013, on ne sait pas ce que l'on fait ».

Moi, je pense que la meilleure façon de régler les problèmes, en France comme en Europe et dans le monde, c'est d'affronter les questions et pas de mettre la poussière sous le tapis. Voilà le compromis qui a été fait, voilà la discussion que nous avons eue et je crois que c'est d'abord l'intérêt de tous les pays qui ont été attaqués.

Je voudrais quand même dire que ce n'est pas a priori pour la France et pour l'Allemagne que nous faisons ce fonds de stabilisation. Je compte aussi sur la créativité de M. VAN ROMPUY en prenant la décision en décembre, mais j'ai fait valoir cet argument, c'est qu'il fallait que tout le monde soit à bord et pour cela, on avait besoin de cette révision light ou de cette révision légère, prenez toutes les formules que vous souhaitez, mais, c'est dans cet esprit. On est vraiment dans cette idée d'une révision technique pour assurer la pérennité d'un système et je ne doute pas que le moment venu, nos amis irlandais seront convaincus que c'est d'abord leur intérêt, comme nos amis grecs et comme un certain nombre d'autres.

Peut-être une dernière question ?

QUESTION -- Monsieur le Président, à quinze jours du G20, l'Europe va à Séoul avec quel message ? Et quelle demande, notamment concernant les taux de changes, la guerre des changes ?

LE PRESIDENT -- Nous avons eu encore ce matin une discussion passionnante sur la question de la réciprocité dans les relations commerciales. Un certain nombre de chefs d'Etat et de gouvernement, et je crois que c'est la majorité, demandent que dans les négociations commerciales, l'Europe fasse preuve de moins de naïveté et accepte d'utiliser le mot « réciprocité ». Et je pense que ce message a été entendu par le Président BARROSO comme par le Président VAN ROMPUY. L'Europe est le continent le plus ouvert du monde, c'est très bien ainsi. Nous ne voulons pas de protectionnisme, mais nous souhaitons qu'il n'y ait pas de naïveté non plus. Deuxièmement, nous sommes très satisfaits de la réforme du Fonds monétaire international, négocié par les ministres des Finances, puisque nous sommes restés à 24 membres du conseil d'administration. La réforme de la gouvernance mondiale progresse, après la Banque mondiale, c'est le Fonds monétaire international.

Il y a d'autres sujets et vous comprendrez de ma part une certaine réserve, parce que devant prendre la présidence du G20 juste après nos amis coréens à Séoul, je ne suis pas forcément le mieux placé pour me mettre dans un camp plutôt que dans l'autre, alors peut-être que dans quelques semaines, j'aurai à essayer de trouver la synthèse de toutes les expressions, qui seront d'ailleurs au coeur des discussions que j'aurai avec le Président chinois dans quelques jours à Paris.

Merci à tous, et bon retour pour ceux qui rentrent.